



**MINISTRE DE LA COMMUNICATION,  
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
ET DE LA POSTE**

Le Ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Poste a le plaisir de donner le coup d'envoi de l'appel à candidatures pour l'édition 2018 du Prix National d'Excellence pour les secteurs de la Communication et de l'Économie Numérique.

Jusqu'au 7 juin 2018 prochain, délai de rigueur, les candidatures seront acceptées par email à l'adresse suivante : [pne2018@telecom.gouv.ci](mailto:pne2018@telecom.gouv.ci) pour IDENTIFIER, récompenser et honorer ceux qui se sont distingués de façon exceptionnelle dans les secteurs de la Communication et de l'Économie Numérique.

Pour cette année, les prix qui seront discernés sont les suivants :

Au titre de la Communication :

**1- PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DU MEILLEUR COMMUNIQUANT DE L'ADMINISTRATION**

**PUBLIC** : IDENTIFIER et récompenser des professionnels de la communication exerçant au sein d'une administration publique.

**2- PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE CAMPAGNE DE COMMUNICATION**

**D'INTERET PUBLIC** : IDENTIFIER et récompenser les promoteurs de la meilleure campagne de communication sur un thème d'intérêt public.

Au titre de l'Économie Numérique :

**1- PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DU MEILLEUR « PROJET INNOVANT » DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE** : IDENTIFIER, récompenser des champions nationaux portant un projet innovant.

**2- PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE INITIATIVE NUMÉRIQUE « JEUNE » :**

IDENTIFIER, récompenser de jeunes Ivoiriens de moins de 41 ans ayant pris des initiatives innovantes et faisant usage des TIC, afin d'améliorer la société ou de préserver l'environnement.

**3- PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE CONTRIBUTION À LA VULGARISATION DES USAGES DU NUMÉRIQUE** : IDENTIFIER, récompenser et accompagner des champions nationaux ayant contribué à solliciter l'appétence du public, et améliorer le taux d'utilisation et d'appropriation des TIC par la population.

Pour participer, veuillez remplir le formulaire au lien suivant :

- Pour les prix de la Communication <FAIRE LIEN VERS DOCUMENT>
- Pour les prix de l'Économie Numérique <FAIRE LIEN VERS DOCUMENT>

Ne déposez pas de document physique. Tout doit se faire par voie électronique. Tout dépôt physique de dossier ne sera pas retenu.

NB : La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 6 juin 2018. Toute candidature envoyée après cette date ne sera pas retenue.

Le concours des Prix d'excellence en publication numérique est ouvert à tous. Les candidatures acceptées doivent concerner des initiatives mises en œuvre et du contenu publié en 2017.